

courrier

v/ref:
n/ref: ce crr ad 7040 - pr - 1/1
sujet: **Certificat CEKAL**
objet: Révision du certificat VI

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint votre certificat CEKAL Vitrage Isolant pour le premier semestre 2014.
La forme du certificat a été repensée afin d'améliorer sa lisibilité pour les utilisateurs de la certification.
Les changements les plus importants sont les suivants :

Le certificat Vitrage Isolant a désormais pour objet le **Double Vitrage** et (le cas échéant) le **Triple Vitrage**.
La mention "certifié ou "non certifié" indique si le centre est certifié pour le Double Vitrage, ou pour le Double et le Triple Vitrage.

"Types de vitrages" (faisant l'objet d'un suivi spécifique) remplace "Qualifications".

La mention "certifié" en face de chaque "type de vitrage" (ou son absence, matérialisée par / / /) indique si le centre est certifié (ou non) pour le type de vitrage concerné.

"Procédés d'assemblage" remplace "Procédés". Les espaceurs PPI et PPA ont été fusionnés dans une nouvelle famille **PSF** (Profilé en matière de Synthèse avec Feuil métallique).

Les types de vitrages et les procédés d'assemblage associés au Double Vitrage et au Triple Vitrage peuvent être différents.

Remarque : les types de vitrages, qui intéressent avant tout les utilisateurs de la certification, sont mis au premier plan, devant les procédés d'assemblage, qui s'adressent davantage aux centres certifiés ou aux professionnels du vitrage.

Le certificat est désormais constitué de **3 pages**, il intègre son mode d'emploi (ancien "verso" du certificat), en français (page 2) et en anglais (page 3). Ce mode d'emploi reprend 2 points essentiels qui explicitent la portée du certificat.

Le paragraphe "Les produits visés par le certificat" :

- liste les **"types de vitrages inclus d'office dans le périmètre du certificat"** sous réserve de respect des exigences des prescriptions techniques et qui, ne faisant pas l'objet d'un suivi spécifique, ne sont pas reportés en première page du certificat
- donne la légende des procédés d'assemblage, nécessaire à sa lecture.

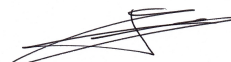
Outre ces améliorations, le présent certificat intègre les modifications nécessaires à la transition en cours de la norme EN 45011 à la norme EN 17065, régissant les activités d'organisme certificateur et applicable dès à présent.

Le secrétariat général reste à la disposition de chacun pour toute question relative à la bonne lecture du certificat.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.

Nicolas Rossignol
Secrétaire Technique

Secrétaire Général
Jérôme Carrié



11/02/2014

1